

DECRET N° 2009-295 DU 1^{ER} JUILLET 2009

portant nomination de Directeurs des Services Centraux
du Ministère Chargé des Petites et Moyennes
Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-447 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Microfinance, de la l'Emploi des Jeunes et des Femmes et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeurs des Services Centraux au Ministère Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé. Il s'agit de :

- Directeur des Ressources Humaines : Monsieur Ahmed Bello KY-SAMAH
- Directeur des Ressources Financières
et du Matériel : Monsieur Christian Modeste VIGAN

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1er juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



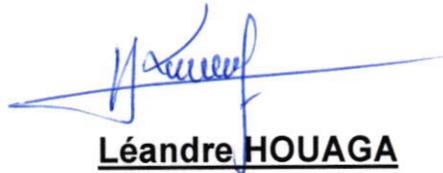
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre Chargé des Petites et
Moyennes Entreprises et de la
Promotion du Secteur Privé,



Léandre HOUAGA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEF 4 MPMEPSP 4 AUTRES
MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF- DGTC- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO1.